

Regards croisés sur l'intérim

3

VOLET COVID-19

JUILLET 2020







Sommaire

1. Parcours des intérimaires pendant la crise sanitaire
2. Les nouvelles missions proposées de mi- mars à mi-juin 20207
3. L'activité des intérimaires de mi-mars à mi-juin 2020
4. Les mesures mises en place par les entreprises utilisatrices11
5. Perception de l'avenir13
6. Les intérimaires et la formation professionnelle
7. Le CDI intérimaire pendant la crise sanitaire
Annexe. 21



ÉCHANTILLON INTERROGÉ



600 salariés intérimaires CTT





200 salariés en CDI Intérimaire

> SALARIÉS INTÉRIMAIRES AYANT RÉALISÉ AU MOINS 1 MISSION D'INTÉRIM ENTRE FÉVRIER ET MARS 2020



INTERVIEWS RÉALISÉES PAR TÉLÉPHONE PAR BVA DU 17 JUIN AU 5 JUILLET 2020

1. Parcours des intérimaires pendant la crise sanitaire

Près de 3/4 des intérimaires en CTT interrogés étaient en mission au moment du confinement, la moitié d'entre eux ont vu leurs missions interrompues

OUESTION

Etiez-vous en mission d'intérim au moment du début du confinement (c'est-à-dire le 16 mars 2020) ?







Près de trois quarts des intérimaires en CTT interrogés étaient en mission au moment du début du confinement (74%). Parmi eux, la moitié ont vu leurs missions interrompues pendant le confinement (50% de ceux qui étaient en mission, soit 37% des intérimaires

Plus nombreux que les intérimaires en CTT, 8 CDI-I sur 10 (80%) étaient en mission au moment du début du confinement et moins de la moitié de ceux qui étaient en mission ont interrompu leur mission (soit 39% des CDI intérimaires interrogés).





L'arrêt de l'activité ou la fermeture de l'entreprise utilisatrice sont les principales raisons de l'arrêt des missions pendant le confinement

QUESTION Pour quelle(s) raison(s) votre mission d'intérim ne s'est-elle pas poursuivie pendant le confinement ? Les intérimaires CTT qui étaient Les CDI intérimaires qui étaient **O** en mission mais qui ne l'ont pas en mission mais qui ne l'ont pas poursuivie après le 16 mars poursuivie après le 16 mars L'entreprise où j'effectuais la mission a arrêté son activité / fermé le temps du confinement 80% 67% L'entreprise où j'effectuais la mission a interrompu ma mission suite à une baisse d'activité 14% 23% J'étais inquiet pour ma santé 3% 1% Mon agence m'a demandé d'interrompre ma mission 3% Je n'avais plus de solution de garde d'enfant 1% Je ne pouvais plus me rendre sur mon lieu de travail Raisons personnelles de santé 2% 1% Autres possibles, total supérieur à 100%.



Une large majorité d'intérimaires n'ayant pas poursuivi leur mission pendant le confinement travaillaient dans une entreprise qui a arrêté son activité ou fermé (80% des intérimaires en CTT et 67% des CDI Intérimaires).

La baisse d'activité de l'entreprise utilisatrice, même si minoritaire, est la **deuxième raison** de l'arrêt de la

2. Les missions proposées de mimars à mi-juin 2020

Près de 4 intérimaires sur 10 se sont vus proposer une ou plusieurs nouvelles missions d'intérim entre mars et juin 2020

QUESTION

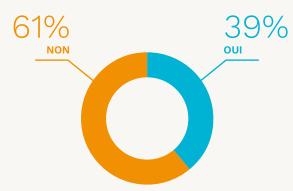
Toujours au cours de ces 3 derniers mois (mars à juin 2020), vous êtes vous vu proposer une ou plusieurs mission(s) d'intérim?



Intérimaires CTT

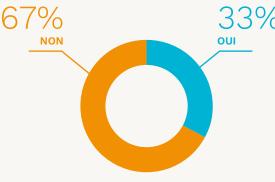
CDI Intérimaire

Proposition d'au moins une mission au cours des 3 derniers mois



39% des intérimaires CTT se sont vus proposés au moins une mission quelle que soit leur situation (qu'ils soient déjà en mission ou non).

Proposition d'au moins une mission au cours des 3 derniers mois



33% des CDI Intérimaires se sont vus proposés au moins une mission quelle que soit leur situation (qu'ils soient déjà en mission ou non).

Plus de 1/3 des intérimaires (39%) s'est vu proposer au moins une mission d'intérim entre mars et juin 2020 (33% des CDI-Intérimaire et 39% des

Près de la moitié des intérimaires qui se sont vu proposer au moins une mission en ont refusé au moins une entre mars et juin 2020

QUESTION

Et pendant cette période avez-vous refusé des missions d'intérim ?



Intérimaires CTT

Parmi les 39% d'intérimaires CTT qui se sont vus proposer au moins une mission :

53% ONT ACCEPTÉ



ONT REFUSÉ CAR DÉJA EN MISSION



CDI Intérimaire

Parmi les 33% de CDI Intérimaires qui se sont vus proposer au moins une mission :

67% ONT ACCEPTÉ





1%

ONT REFUSÉ CAR DÉJA EN MISSION



Q

Les refus de missions sont motivés par le fait que la mission ne correspondait pas aux compétences ou ne convenait pas (salaire, mission trop éloignée du domicile, etc.), pour des raisons de santé ou de garde d'enfants.

3. L'activité des intérimaires de mimars à mi-juin 2020

En moyenne, les intérimaires CTT ont eu plus de missions que les CDI Intérimaires mais elles étaient en moyenne plus courtes

QUESTION Combien de missions avez-vous réalisé entre mars et juin 2020 ? **(DES CDI INTÉRIMAIRES ONT DES INTÉMAIRES CTT ONT RÉALISÉ AU MOINS UNE MISSION RÉALISÉ AU MOINS UNE MISSION ENTRE MI-MARS ET MI-JUIN 2020 ENTRE MI-MARS ET MI-JUIN 2020** (VOIR ANNEXE PAGE 21) Intérimaires CTT CDI Intérimaire ayant réalisé au moins une mission ayant réalisé au moins une mission Une 63% 61% mission 2 à 3 20% 25% missions 4 à 6 6% 7% missions 5% 13% Plus de 6 missions

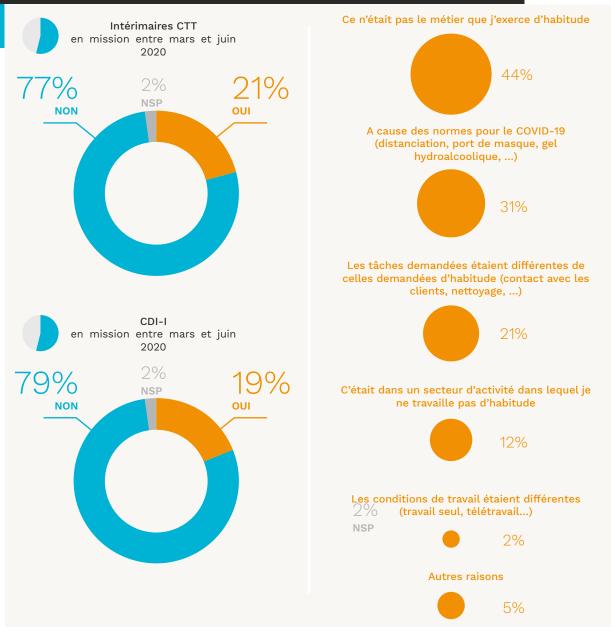


Des missions de la même nature que celles effectuées d'habitude pour plus de 3 intérimaires sur 4

OUESTION

Et diriez-vous que cette(ces) mission(s) étai(en)t de nature différente (environnement de travail, type d'EU...) de celles que vous effectuiez d'habitude ? En quoi cette(ces) mission(s) étaient-elles de nature différente ?





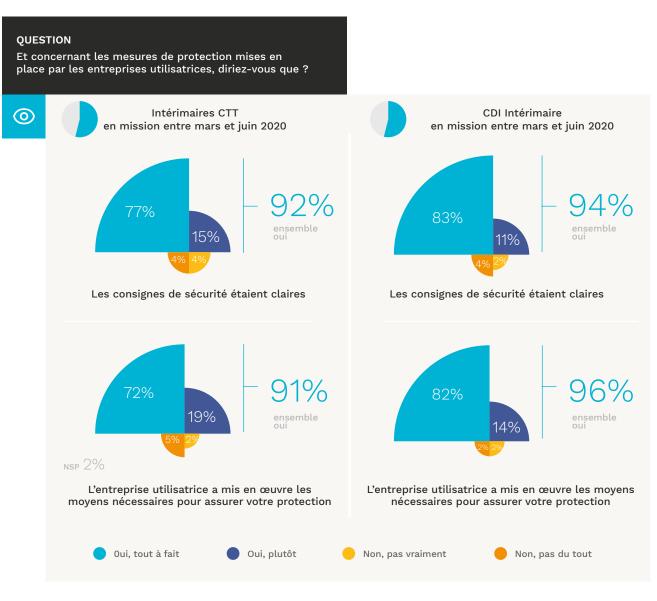


21% des intérimaires ont effectué au moins une mission de nature différente de celles qu'ils effectuent d'habitude. Pour près de la moitié d'entre eux (44%) le métier n'était pas le même qu'ils exercent d'habitude, et pour près d'un tiers (31%) les normes sanitaires ont changé au moins en partie la nature de la mission.

35% des intérimaires ont quand même accepté cette(ces) mission(s) car ils la(les) trouvaient intéressante(s)

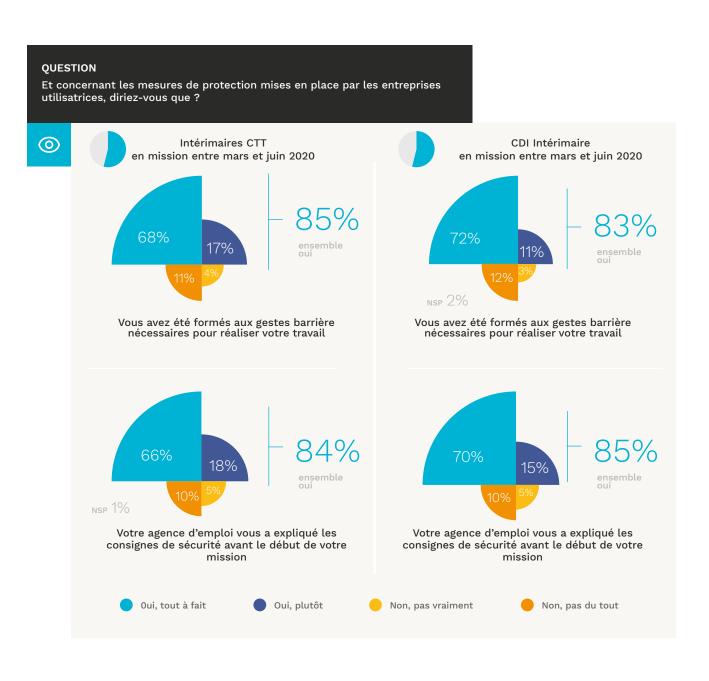
4. Les mesures mises en place par les entreprises utilisatrices

Plus de 9 intérimaires sur 10 estiment que dans les entreprises utilisatrices les consignes de sécurité étaient claires et qu'elles ont mis en œuvre les moyens nécessaires pour assurer leur protection...



91% des intérimaires 92% des intérimaires estiment que les consignes tué une mission entre mars estiment que les et juin 2020 estiment que les moyens nécessaires de sécurité étaient claires entreprises utilisatrices ont (94% parmi les CDIpour assurer leur protection ont été mis mis en place des mesures de protection pour les intérien place. maires.

... de même 8 intérimaires sur 10 ont été formés aux gestes barrière et les agences d'emploi leurs ont expliqué les consignes de sécurité avant le début des missions



85% des intérimaires ayant réalisé 84% déclarent que leur agence d'emploi leur a expliqué les 2020 ont été formés par les entreprises utilisatrices aux gestes consignes de sécurité avant le début de leur mission. barrière nécessaires pour réaliser

5. Perception de l'avenir

Des intérimaires globalement optimistes à l'égard de la situation de l'emploi en France et de la situation économique dans leur secteur d'activité...

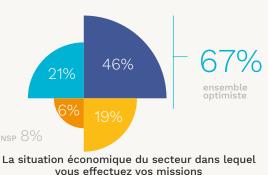
QUESTION De manière générale, êtes-vous tout à fait optimiste, plutôt optimiste, plutôt pessimiste ou tout à fait pessimiste concernant? Intérimaires CTT CDI Intérimaire (O) 43%

La situation de l'emploi dans notre pays

18%







vous effectuez vos missions

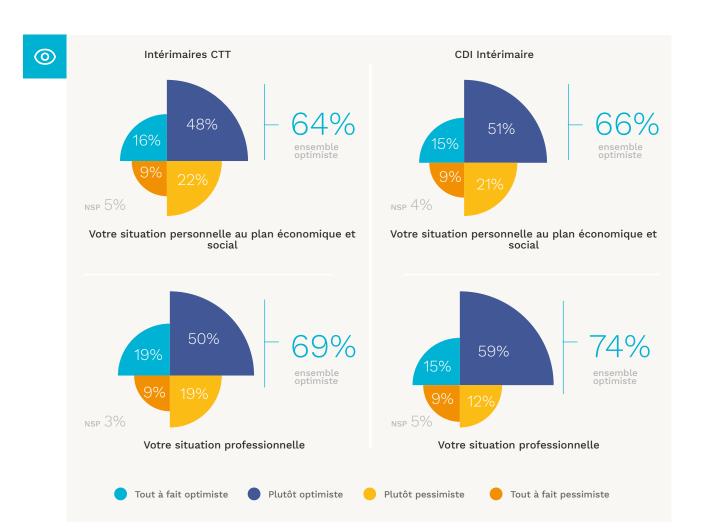
Plutôt pessimiste Tout à fait optimiste Plutôt optimiste Tout à fait pessimiste

Dans cette période inceroptimistes vis-à-vis de de la

non une analyse objective de

Il est probable que l'ampleur de la crise à venir n'a pas encore salariés interrogés au moment de l'enquête.

.. et encore plus à l'égard de leur situation professionnelle





A chaque crise, les intérimaires se déclarent plus optimistes à l'égard de leur situation personnelle ou professionnelle que les autres salariés français. Ceci est principalement dû à 2 facteurs :

- leur âge (ils sont plus jeunes que la moyenne des salariés français),
- une habitude du travail plus flexible et une forme d'adaptabilité sur le marché du travail. On observe un degré d'optimisme plus élevé parmi les CDI-Intérimaires.

6. Les intérimaires et la formation professionnelle

Les intérimaires estiment que suivre une formation pourrait leur être utile dans leur projet professionnel





Pôle emploi et l'agence d'emploi, premiers interlocuteurs pour les intérimaires qui souhaitent se former

QUESTION Vers qui vous tourneriez-vous en priorité pour réaliser cette (ou ces) formation(s)? Les intérimaires CTT qui estiment Les CDI intérimaires qui estiment **O** qu'une formation leur serait utile à qu'une formation leur serait utile à niveau professionnel niveau professionnel Pôle Emploi 43% 20% 34% 57% Votre agence d'emploi Un / des organisme(s) de formation 14% 19% Internet (moteur de 13% 9% recherche) Votre entourage proche, 9% 12% famille, amis Votre conseiller en évo-4% 4% lution professionnelle (CEP) 4% 4% Vos collègues de travail 4% 4% Via les réseaux sociaux Votre OPCO / AKTO /

Q

Plusieurs réponses

possibles, total supérieur à 100%.

43% des intérimaires se retourneraient vers Pôle emploi pour réaliser leur(s) formation(s), 34% vers leurs agence d'emploi.

Autres

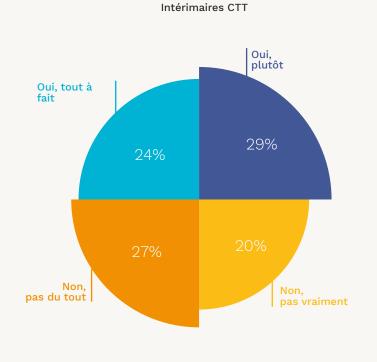
Parmi les CDI-Intérimaires, l'agence d'emploi est l'interlocuteur privilégié (57%), suivi par Pôle emploi (20%).

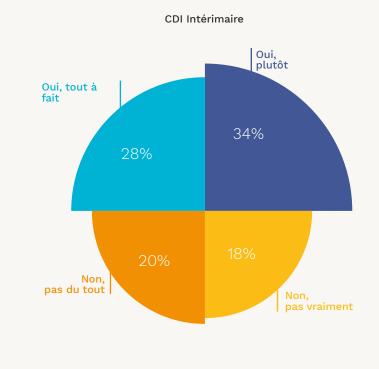
Près de la moitié des intérimaires estiment que leur niveau de revenus a été suffisant pour traverser la crise

QUESTION

Pour finir, diriez-vous que le niveau d'activité que vous avez pu maintenir pendant la période ainsi que les aides mises en place vous ont permis d'assurer un niveau de revenu suffisant pour traverser la crise ?











53%

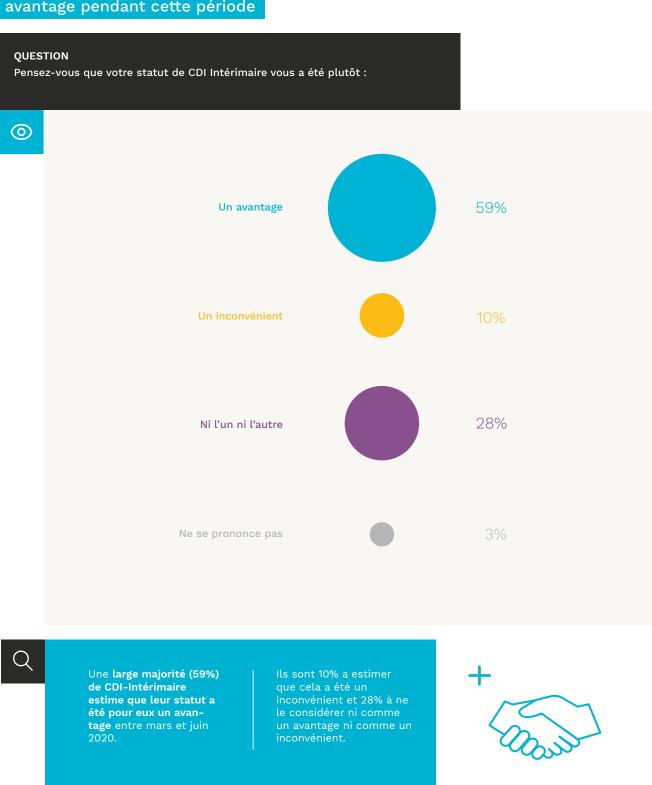
des intérimaires
estiment que le niveau
d'activité qu'ils ont pu
maintenir ainsi que les
aides mises en place
leurs ont permis de leur
assurer un niveau de
revenu suffisant pour
traverser la crise.
Parmi les aides
dont ils ont pu
bénéficier, on trouve :
activité partielle, aides
du FAST, etc.

62%

parmi les CDI-Intérimaires.

8. Le CDI intérimaire pendant la crise sanitaire

6 CDI-Intérimaire sur 10 estiment que leur statut a été un avantage pendant cette période



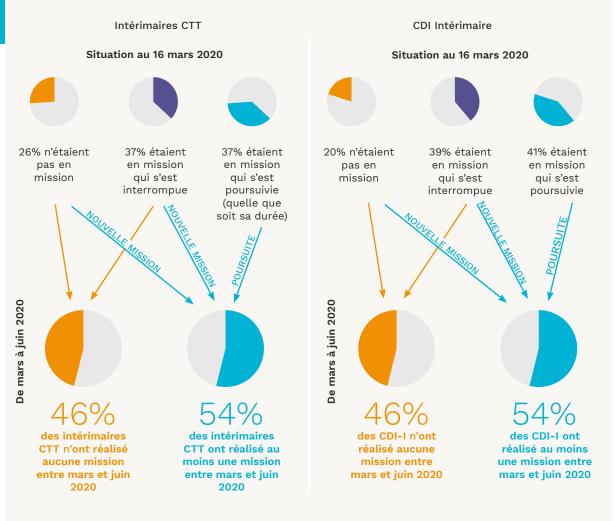
ANNEXE.

Plus de la moitié des intérimaires interrogés ont réalisé une mission entre mars et juin 2020

QUESTION

Combien de missions avez-vous réalisé entre mars et juin 2020 ?







Au total 54% des intérimaires interrogés ont réalisé au moins une mission entre mars et juin 2020. Pour rappel, la durée des missions est plus importante pour les CDII.

Contact

contact@observatoire-interim-recrutement.fr

Tel : 01 55 07 85 61 Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-interim-recrutement.fr

